



Madame, Monsieur,

Le maire et son équipe municipale, ont mis sur pied en catimini durant l'été une « **opération réaménagement urbain – Attilly** », qui concerne le terrain de l'école d'Attilly, le parking de la bibliothèque et la place Michèle Perrotin.

- 🚧 La hauteur de l'immeuble serait de près de 17 mètres au niveau le plus haut soit 5 étages. Il est prévu de 90 à 95 logements.
- 🚧 Un parking réservé aux habitants de l'ensemble immobilier et un parking public payant sur deux niveaux.

**Ce projet menace gravement l'équilibre écologique et architectural du centre-ville de Villecresnes.**

Le 20 novembre 2017, le maire a fait voter par son conseil municipal l'autorisation de démolition de l'école d'Attilly.

**Les choses s'accélèrent. Si nous ne réagissons pas, c'est le centre-ville de Villecresnes qui sera livré aux promoteurs, en l'occurrence la COGEDIM.**

Nous dénonçons :

- 🚧 L'Absence d'appel d'offres,
- 🚧 L'Absence de consultation locale

**Il n'est pas encore trop tard pour agir et empêcher un projet qui impacterait gravement et pour longtemps, le centre-ville de Villecresnes.**

**Voici pourquoi, nous soumettons à votre approbation, une « Lettre Ouverte au maire de Villecresnes » afin qu'il retire son projet.**

Bien cordialement,

R.J. Cullier de Labadie, D. Fabre, D. Giard, A.M. Martins, S. Rabany, A.F. Vidon

contact: [elus@villecresnes-avenir.fr](mailto:elus@villecresnes-avenir.fr)

# Lettre ouverte à Monsieur Gérard Guille, maire de Villecresnes et aux élu(e)s de la majorité municipale

**Les habitants de Villecresnes sont très attachés à leur centre-ville.**

Tout projet de réaménagement **doit être élaboré en concertation avec la population et apporter une valeur ajoutée réelle.**

Selon les documents existants en mairie et vos diverses déclarations, « l'opération réaménagement urbain-Attilly », confiée à la société COGEDIM, **sans qu'il y ait eu une procédure d'appel d'offres**, comprendrait :

- ❑ Plusieurs bâtiments dont l'un serait de près de **17m avec un « signal architectural » à son sommet** et deux attiques possibles sur les deux derniers niveaux,
- ❑ La construction **d'un parking public** payant sur deux niveaux dont la surface serait en terre végétale de 0,40 m d'épaisseur.

**Nous contestons :**

- ❑ **L'absence de concertation avec les villecresnois,**
- ❑ **Un projet architectural** se voyant de loin, à proximité du Fief, de la mairie, de l'église, de la bibliothèque et **défigurant le centre-ville de notre commune,**
- ❑ **La mise en danger de l'environnement et de l'équilibre écologique** par la construction d'un parking souterrain payant sur deux niveaux qui, compte tenu de la nature des sols, va perturber l'équilibre hydrologique du centre-ville et sera **facteur d'aggravation des inondations,**
- ❑ L'absence d'étude d'impacts.
- ❑ **Au final, le manque de vision globale pour le centre-ville avec : l'engorgement des écoles et les problèmes de circulation qui vont saturer davantage le centre-ville au détriment des usagers et des commerçants.**

Un tel projet obèrerait tout autre aménagement pertinent du centre-ville !

**Voici les raisons qui nous conduisent à vous demander le retrait de ce projet**, mal conçu, qui ne correspond pas au cadre de vie que nous sommes attachés à préserver. Il va à l'encontre de vos engagements précédents et de l'intérêt de la ville.

 **Je demande l'arrêt du projet de construction des immeubles de l'opération réaménagement urbain – Attilly**

**Nom / Prénom :**

**Adresse :**

**Courriel :**

**Date et signature :**

formulaire à envoyer à : président Villecresnes Avenir, 1 rue des écureuils 94440 Villecresnes



**Je peux aussi remplir cette lettre sur internet :**

**[www.villecresnes.info](http://www.villecresnes.info)**

  
**Flasher moi !**